

Projet pédagogique

Enfants de moins de 6 ans



Accueil de loisirs

« LE CHAMSOURI »

Avant propos

L'association Le CHAMSOURI a décidé de proposer des activités aux enfants de trois à six ans dans le cadre du contrat éducatif d'un ACM (accueil collectif de mineurs). En effet, l'association prend très au sérieux l'accueil de ces enfants car ils sont nombreux sur la commune. Cette tranche d'âge fait donc l'objet d'une attention particulière en matière d'accueil, de recrutement d'animateur et de projet d'animation.

Ce projet se concrétise dans un partenariat entre les familles, les associations, les communes de Chamberet, de Rilhac-Treignac, Soudaine Lavinadière et maintenant Peyrissac.

Ce projet se doit de répondre aux objectifs suivants:

- Accueil des familles, des enfants de moins de 6 ans.
- Offrir aux enfants un lieu de retrouvaille, hors milieu scolaire, sécurisé et chaleureux.
- Donner aux enfants les grandes caractéristiques de la vie en communauté.
- Responsabiliser les enfants et leur donner une certaine autonomie dans leurs choix vis à vis des activités.
- Permettre aux enfants de pratiquer plusieurs activités culturelles, manuelles et sportives qu'ils ne pratiquent pas régulièrement pendant les périodes scolaires.
- Éveil des jeunes enfants sur l'environnement proche.

Dans ce cadre là seront proposées de nombreuses activités appartenant aux compétences d'un éducateur sportif, sports pour tous. Les grandes caractéristiques de ces activités seront présentées dans une première partie. Dans un deuxième temps sera démontrée l'interaction des activités avec l'organisation du centre.

I. L'ENCADREMENT

1. LE RECRUTEMENT

Le recrutement est effectué en accord avec le comité de pilotage en prenant en compte les besoins et moyens à proposer pour cette tranche d'âge.

En ce qui concerne les moins de 6 ans, il sera fait une étude sur la maturité et les capacités d'encadrement et d'écoute de ce public lors du recrutement. Une expérience est souhaitée. Pour ce qui est du CLSH de Chamberet, l'équipe chargée de l'encadrement est présente depuis longtemps et reste souvent la même suivant les périodes comme les vacances scolaires. En effet, l'équipe est composée de personnes ayant fait tout leur cursus de formation au sein de l'établissement. Lors des mercredis, les enfants ont toujours le même référent. Issus de Chamberet, ils connaissent les enfants ce qui facilite l'accueil de ces derniers. Certains ont obtenus leur BAFA avec une spécialité petite enfance. Ils sont ainsi dévolus à cette tranche d'âge en priorité.

2. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

*Organisation

- réunion de l'équipe d'animation de manière régulière (à chaque repas et fin de journées)
- une réunion de fin de semaine avec bilan sur les activités : le but est de progresser et d'améliorer la qualité au sujet du temps d'animation, de la difficulté et du matériel adéquat à acquérir.
- mise à disposition d'outils et de documentation pédagogique pour les animateurs
- deux référents petite enfance au sein du centre de loisirs (2 BAFA spécialité petite enfance)
- une réunion est établie entre le directeur et l'équipe d'animation pour décider des différents thèmes et projets pédagogiques que les animateurs souhaiteraient mettre en place pour les moins de 6 ans. Souvent, une réunion est organisée en début de séjour pour que chacun puisse présenter un projet qu'il souhaiterait mettre en œuvre, c'est ainsi que le programme des animations est préparé au moins quinze jours à l'avance.
- l'équipe d'encadrement est tenue de faire suivre tous les renseignements sanitaires nécessaires en cas de besoins (FSL, assurance, autorisation parentale...).

*Devoirs et responsabilités

- le directeur s'engage à suivre les animateurs stagiaires (2 maximum par séjour) et à les sensibiliser à ce style de public. Il participe à leurs premières animations en donnant des conseils sur le vif mais aussi en retraçant son déroulement lors d'un entretien de fin de journée. A la fin du séjour, un bilan est dressé pour que le stagiaire puisse retirer un bénéfice de son stage (fiche d'évaluation tenue quotidiennement par le directeur. Il contrôle ensuite le déroulement des animations en favorisant au fur et à mesure l'autonomie d'animation de l'animateur.

- le directeur ou l'équipe d'animation sera joignable par téléphone tout au long de la journée.
- les animateurs doivent faire un rapport quotidien au directeur des animations et des problèmes survenus.
- le directeur est chargé de faire respecter le bon déroulement des activités
- l'équipe est chargée de prendre en charge l'enfant dès son arrivée en installant un dialogue pour juger de son état (fatigué, gaieté, émotivité...) afin d'améliorer sa prise en main pour les animations de la journée.
- lors de l'inscription, le directeur sera chargé de proposer une visite du centre aux parents et à leurs enfants.
- chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.
- la cantinière est responsable du service des repas. Elle veille à ce que chaque enfant goûte les mets préparés. Elle reste ainsi à l'écoute de l'enfant et participe à la vie du centre de loisirs. Travaillant aussi au sein de l'école, c'est une aide précieuse car elle connaît les enfants.
- le personnel de service garanti lui aussi une collaboration étroite avec l'enfant, l'équipe d'animation et le directeur.
- une liste de pièces à fournir sera donnée aux parents pour permettre l'inscription de leur enfant.

II. L'ACCUEIL

1. L'OFFRE D'ACCUEIL

Le but du centre de loisirs est d'offrir aux enfants de moins de 6 ans un espace où il pourront s'épanouir. Tous les enfants peuvent en profiter.

Les possibilités d'accueil sont très souples, allant de la demi journée avec ou sans repas à la journée avec ou sans repas. Les pré-inscriptions sont souhaitées mais pas du tout obligatoires. L'enfant peut ainsi s'adapter comme il le souhaite et sans aucune contrainte.

2. L'INSCRIPTION

Les inscriptions sont souples et seules les pré-inscriptions sont vivement souhaitées lors des sorties extérieures. Lors de l'inscription, l'enfant pourra visiter à sa guise le centre et prendre contact avec l'équipe d'animation avant ou pendant les animations.

III. LES LOCAUX

1. LES LOCAUX D'ANIMATIONS

- adapter aux enfants (identique à ceux de l'école).
- lors des périodes de vacances scolaires, les enfants de moins de 6 ans ont une salle à leur disposition. Cette salle est aménagée avec des jeux et des livres adaptés à leur âge. C'est un espace qui leur est dédié où ils se sentent en sécurité (livres, peluches, coussins, dessins, dînette, jeux).
- lors de l'accueil, les enfants disposeront d'un espace, de jeux et de matériels d'animation leurs permettant de prendre leurs marques.
- le mobilier est adapté à cette tranche d'âge

- lors de la sieste, les enfants disposent de matelas, la salle est prévue spécialement à cet effet (volet clos, musique douce...). Cette salle est la même que celle de l'école élémentaire. Elle est ponctuée d'une lecture qui favorise l'endormissement des petits.

IV. LES ACTIVITÉS

1. ORGANISATION

Les activités sont organisées de manière équilibrées entre activités sportives et culturelles. Les enfants de moins de 6 ans ont besoin d'être entourés et guidés, les activités doivent être mises en place pour que l'enfant soit rassuré tout au long de l'activité.

Les activités sportives (ballon, gym, expression corporelle, jeux de raquette, randonnée pédestre, vélo, patinoire...) sont adaptées au niveau physique et moteur de l'enfant. Le but n'est pas d'en faire des sportifs avertis mais de favoriser leur éveil et la connaissance de leur corps. Il faut donc adapter son langage pour qu'il soit compris des tous petits (pour lever la jambe rapidement, on parle de coups de pieds, pour effectuer un franchissement, on saute une rivière...). Il faut aussi travailler avec des signaux visuels, auditifs et kinesthésiques favorisant la compréhension et la réalisation de la tâche (sifflet, foulards...).

Les activités culturelles (cinéma, théâtre, peinture, mime, collage...) sont elles aussi adaptées. Ce sont des spectacles avec des contenus conçus pour les enfants pour qu'ils puissent ensuite retranscrire ce qu'ils ont ressenti et compris avec l'équipe d'animation mais aussi avec les parents.

Le but est de proposer un éventail d'activités diverses et variées permettant à l'enfant de s'épanouir. Le directeur s'efforcera de proposer des activités extérieures nombreuses pour permettre à ces jeunes enfants de découvrir des choses nouvelles favorisant leur épanouissement personnel mais aussi celui du groupe.

2. RELATION AVEC LES AUTRES GROUPES D'ÂGES

Lors de certaines activités ou projets pédagogiques du centre, les groupes d'âges seront mélangés. Ce mélange a pour but de créer des relations avec les plus grands et permettre à l'enfant de s'épanouir à leurs contacts. C'est aussi un moyen de renforcer la notion de groupe et de responsabiliser les plus grands au contact de cette tranche d'âge.

3. LES INTERVENANTS

- les activités sportives sont dispensées par des intervenants diplômés de l'équipe d'animation ou extérieurs suivant la discipline.
- contact est pris avec ces derniers pour établir des animations de qualité en rapport avec leur capacité et leur émotivité.

V. EMPLOI DU TEMPS

1. OUVERTURE DU CENTRE

Le centre de loisirs accueille les enfants de moins de 6 ans tous les mercredis de l'année ainsi que durant les vacances scolaires sauf celle de Noël. Les horaires d'ouvertures s'étendent de 7h45 à 17h45.

2. EMPLOI DU TEMPS JOURNALIER

***L'accueil et la collation (7h45-8h45) :**

Chaque enfant arrive et s'installe à son rythme, retrouve ses copains, les animateurs. Il peut lire, jouer, discuter, se reposer.....

Les animateurs seront disponibles pour un accueil individualisé des enfants et des parents afin de créer un lien entre le milieu familial et la vie du centre (état de santé, humeur, problèmes divers).

Une collation clôt l'accueil, ce qui permet à tous le monde de se retrouver autour d'une table. C'est à ce moment que les activités sont proposées aux enfants, et que les nouvelles personnes, animateurs ou stagiaires sont accueillies. Les petits prennent alors le temps de se diriger vers leur animation. Les animateurs veillent à ne pas les brusquer. C'est un moment agréable où les animateurs cherchent à motiver les enfants et veillent à leur place au sein de l'activité.

***Réunion enfants/animateurs (11h30-12h00) :**

Il s'agit d'un moment d'échange, de proposition sur la vie du centre, mais aussi de régulation des conflits. La prise de parole des enfants est motivée par des jeux comme la boîte à idée...

***Le repas:**

C'est un moment de détente, de calme, qui doit être convivial. Les enfants participent à la mise en place et au rangement de la table.

Les animateurs insisteront auprès des enfants sur l'importance de l'hygiène et d'un repas équilibré. Les repas sont identiques à chaque tranche d'âges.

Jusqu'à 14h00 moment de détente pour les enfants où les petits ont besoin d'être choyés et mis au calme, et à partir de 13h30 accueil des enfants qui ne mangent pas au centre.

***La sieste :**

C'est un moment de repos. La sieste n'est pas une obligation et peut faire l'objet d'un temps calme avec des jeux calmes et des histoires contées.

***Le goûter :**

Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et animateurs dans un lieu convivial. Cette collation est prise en commun avec tous les groupes d'âge.

Il permet le lien entre le temps d'activité précédent et la fin de journée.

*La fin de la journée jusqu'à 18h00 :

Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes (voir accueil du matin). Les animateurs restent disponibles auprès des enfants. Lors de l'arrivée des parents, le directeur ou les animateurs veillent à expliquer le déroulement de la journée et retranscrivent la façon dont la journée de leur enfant s'est déroulée (si l'enfant a bien dormi, son état d'humeur...).

VI. EVALUATION

- retours fréquents avec les parents
- questionnaires envoyés aux familles
- échanges avec les enfants et l'équipe d'animation au moment des temps calmes.